

aux Prêtres,  
Diacres,  
Laïcs en mission ecclésiale,  
Supérieurs religieux,  
Séminaristes  
du diocèse de Nantes

Chers amis,

Vous l'avez peut-être appris : en raison de la vacance du siège épiscopal, Monseigneur James ayant pris possession de celui de Bordeaux, le collège des consultants m'a demandé d'administrer notre diocèse. Il me semble important de vous dire dans quel esprit j'accueille cette responsabilité, et selon quelles modalités j'entends l'exercer.

-----

J'envisage cette fonction d'administrateur diocésain autour de trois points d'attention :

- *Gouverner le diocèse en gérant les affaires courantes, selon les prescriptions et dans les limites données par le Droit canonique.*  
Il revient à l'administrateur de présider à la vie du diocèse et de le gouverner, sans toutefois pouvoir engager celui-ci dans des orientations nouvelles qui contraindraient le futur évêque, tant sur le plan pastoral (pas de nominations de curés, par exemple) que sur le plan temporel (pas de vente des biens du diocèse, ou d'engagement financier de celui-ci).
- *Représenter le diocèse dans les instances supra-diocésaines.*  
C'est ainsi que l'administrateur participe aux rencontres des évêques de la Région autour du séminaire Saint-Jean, aux rencontres régulières des évêques de la Province de Rennes, à l'Assemblée plénière des évêques de France, sans oublier la visite *ad limina* à Rome. C'est également lui qui assure le lien avec la Nonciature apostolique.
- *Disposer le diocèse à accueillir son nouvel évêque.*  
Le diocèse est en attente de son évêque. S'il revient à l'administrateur de présider certaines célébrations (comme l'appel décisif des catéchumènes), d'autres peuvent se dérouler sans lui (comme le Triduum pascal à la cathédrale).  
Je me permets d'insister sur ce point : il nous faut consentir à l'absence d'évêque. Symboliquement, la cathèdre restera vide ; aucun évêque ne sera mentionné au canon de la messe. Ce « vide épiscopal » peut être une occasion paradoxale de mesurer à quel point le ministère de l'évêque est essentiel à la vie d'un diocèse.  
Pour les célébrations où la présence d'un évêque est requise, comme les ordinations ou la célébration de la messe chrismale, nous ferons appel à un évêque voisin ou à un évêque émérite résidant dans le diocèse.

Je m'engage à rendre compte périodiquement au Collège des Consultants de l'administration du diocèse qu'ils m'ont confiée.

-----

Pour vivre cette fonction d'administrateur, j'ai estimé nécessaire de m'entourer de quelques conseillers. Je maintiens la distinction faite par Mgr James entre conseil élargi et conseil restreint.

Sont nommés membres du conseil restreint de l'administrateur :

- P. Sébastien de GROULARD
- P. Serge LERAY
- P. René PENNETIER

Sont nommées membres du conseil élargi de l'administrateur les personnes que Mgr James avait nommées Conseillers épiscopaux :

- M. Xavier BRUNIER, diacre.
- Mme Françoise COCQUEREAU
- Mme Anne CRONIER
- M. Yves PITTARD

Ces conseils se réuniront aux dates prévues en début d'année pour les conseils épiscopaux : chaque semaine pour le conseil restreint, chaque mois pour le conseil élargi. Les conseils des doyens auront également lieu aux dates prévues initialement.

Par ailleurs, les délégués épiscopaux deviennent délégués de l'administrateur.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes ces personnes (et particulièrement les pères LERAY et PENNETIER, qui ajoutent cette mission à leurs charges) de leur disponibilité pour servir le diocèse avec l'administrateur.

Le P. Sébastien de GROULARD et moi-même continuerons à suivre les zones pastorales que nous accompagnions jusqu'à présent, et nous partagerons l'accompagnement des départements pastoraux selon la répartition suivante :

- Pour le P. Sébastien de GROULARD,
  - la pastorale de la santé,
  - la jeunesse,
  - la formation au ministère,
  - l'initiation et la formation chrétienne,
  - et l'Église dans le monde rural.
- Pour le P. François RENAUD,
  - la diaconie,
  - le dialogue culture et société,
  - les mouvements et associations de fidèles,
  - l'enseignement catholique,
  - la vie consacrée,
  - et la Mission ouvrière.

J'assumerai par ailleurs la modération de la curie diocésaine.

Il va de soi, sans doute, que la charge d'administrateur ajoutée à cette répartition des tâches ne me permettra pas d'être aussi disponible que souhaitable auprès des uns et des autres. Je vous prie par avance de m'en excuser, je compte sur votre indulgence et sur votre prière.

-----

Il faut espérer que cette situation durera le moins longtemps possible. Nous l'accompagnerons de notre prière.

J'invite en particulier les prêtres à célébrer fréquemment – quand le calendrier liturgique le permet – la messe « pour l'élection d'un évêque ». Il est souhaitable que cette messe soit célébrée au moins une fois dans chaque paroisse avec la participation du plus grand nombre.

Les communautés religieuses ayant une chapelle où la messe est célébrée régulièrement veilleront à prévoir cette même célébration.

Nous pourrions également prévoir chaque dimanche une intention de prière universelle pour le futur évêque, qui pourrait être formulée comme suit :

« Nous te confions, Seigneur, notre diocèse de Nantes et nous t'en prions : donne-lui le pasteur dont il a besoin pour marcher fidèlement sur les chemins de l'Évangile, et prépare nos cœurs à l'accueillir dans la foi ».

Que le Seigneur nous garde dans une espérance joyeuse.

P. François RENAUD